



16725-2

**ETUDE DE L'IMPACT DES REJETS
SUR LA QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES
DU BASSIN VERSANT DE L'ALZETTE EN FRANCE**

RAPPORT DE SYNTHESE

AVRIL 1992

INGENLERIE-CONSEIGETUDE

5 Route de Nanfray - P.A.E. du Levray - 74960 CRAN-GEVRIER - ANNECY
TEL. 50.69.10.95 - TELECOPIE 50.69.39.41 - TELEX 309 841

AVERTISSEMENT

Ce dossier comporte :

un rapport de synthèse des données et résultats acquis dans le cadre de l'étude du bassin versant de **l'Alzette** en France, concluant sur les propositions d'actions à mettre en oeuvre pour sa restauration;

les rapports intermédiaires

PHASE 1 : DONNEES HISTORIQUES

PHASE 2 : RESULTATS DES MESURES DE TERRAIN ET INTERPRETATION.

SOMMAIRE

1.	BUT DE L'ETUDE . . . ,	1
2.	HISTORIQUE DES PROBLEMES RENCONTRES	2
3.	METHODOLOGIE DE L'ETUDE	5
4.	SYNTHESE DES RESULTATS	6
	4.1. QUALITE DES RIVIERES	6
	4.2. REJETS POLLUANTS	11
	4.3. REGIME HYDRAULIQUE	11
	4.4. LE MILIEU NATUREL	13
5.	FLUX POLLUANTS ADMISSIBLES	14
	5.1. LE BELER	14
	5.2. L'ALZETTE	15
6.	PROPOSITION D' ACTIONS A ENTREPRENDRE	20
	6.1.. CONCERNANT LES REJETS POLLUANTS	20
	6.2. CONCERNANT LA GESTION HYDRAULIQUE	20
	6.3. CONCERNANT LE MILIEU NATUREL	21

1. BUT DE L'ETUDE

L'Alzette est un petit cours d'eau transfrontalier dont la partie amont du bassin versant est **située** en France entre les bassins industriels de Longwy à l'Ouest et de Thionville à l'Est.

La partie aval, quant à elle, est située au Grand Duché du Luxembourg.

L'Alzette française atteint à la frontière un niveau de pollution de par les rejets urbains et industriels plus ou moins directs de Thil, Villerupt, Audun le **Tiche**, qui pose problème entre les deux pays depuis de nombreuses années.

Le Conseil Général de **Meurthe** et Moselle soucieux de régler rapidement ce problème a fait réaliser une étude de la qualité des eaux de **l'Alzette** et de ses affluents sur son bassin versant français.

L'objectif est

- d'établir un diagnostic** sur la connaissance précise et détaillée de la qualité des eaux superficielles de **l'Alzette**,
- = de **localiser les origines des dégradations** (qualitatives et quantitatives),
- de **fournir les grandes lignes d'un programme d'orientations pour assurer à terme la restauration perenne de la qualité des eaux de la rivière.**

En parallèle et en complément, une étude diagnostique de l'état des réseaux d'assainissement communaux a été engagée par le SIVOM de **l'Alzette**, afin d'établir un schéma général d'assainissement : travaux d'amélioration des réseaux et construction d'ouvrages d'épuration.

6. PROPOSITION D' ACTIONS A ENTREPRENDRE

6.1. CONCERNANT LES REJETS POLLUANTS

Une rénovation du réseau de collecte des eaux usées s'avère indispensable.

L'ensemble des effluents doit être rassemblé dans un collecteur général en séparatif de préférence de ~~façon~~ à augmenter le rendement de l'ouvrage d'épuration.

L'étude diagnostique du réseau a mis en évidence un certain nombre de problèmes de raccordement qu'il conviendra de résoudre notamment au niveau de certaines cités.

Une attention particulière doit être portée aux eaux parasites. Elles doivent continuer à alimenter ~~l'Alzette~~ dont le débit sera diminué si on retire les eaux usées.

Un ouvrage type lagune avec rejet au Beler peut être envisagé à Rédange. Pour les autres communes un ouvrage commun, type filière à boues activées, devra être déterminé (site à définir, localisation du rejet). Son niveau de rejet devra être sévère ~~e-NGL2-PT2~~, à préciser.

Les calculs des flux admissibles ont supposé l'arrêt de l'apport des effluents de la ZI de Villiers la Montagne, action qui devra effectivement aboutir.

Concernant le Beler, une action d'information-sensibilisation serait à mener auprès des agriculteurs du bassin versant, l'agriculture étant l'activité dominante qui se traduit par des apports diffus (azote, phosphore, pesticides) contribuant à une dégradation du ruisseau. Ne pas négliger l'apport d'eaux usées non traitées provenant ~~d'Esch~~ à l'amont du crassier de ~~l'ARBED~~.

6.2. CONCERNANT LA GESTION HYDRAULIQUE

Il est très important de séparer les eaux claires des eaux usées si l'on veut maintenir un débit maximum dans ~~l'Alzette~~ et éviter de surdimensionner les ouvrages d'épuration.

Les mesures (~~SETUDE~~ 91.) des volumes ~~rejetés~~ montre qu'il transite environ 70 % d'eaux ~~claires~~ parasites dans les réseaux.

~~Afin de respecter~~ l'objectif de ~~qualité~~, les rendements ~~d'épuration atteignent~~ les limites des ~~technologies actuelles~~ en période d'étiage surtout dans le cas où l'exhaure de Montrouge serait ~~stoppée~~. Il ~~serait~~ alors indispensable de soutenir le débit de ~~l'Alzette~~.

Ce soutien est envisageable à partir des exhaures du secteur de 2 façons, d'après le rapport luxembourgeois déjà cité :

“Par la retenue souterraine de Bréhaïn en réalisant un forage-captage qui atteint cette retenue et par lequel on pompe à l'aide d'une pompe immergée l'eau dans l'Alzette... en puisant dans une retenue à créer dans la concession Montrouge en amont de la cote 200 m et en continuant à pomper par la station de pompage existante...”.

Une étude complémentaire permettant de déterminer combien, où, et comment, soutenir l'étiage de l'Alzette est à envisager.

6.3. CONCERNANT LE MILIEU NATUREL

Quand elle est possible une remise à l'air libre des tronçons souterrains et leur réaménagement est souhaitable. Ceci permettrait la découverte et l'élimination d'éventuels rejets parasites non détectés ou ~~délectables~~ **délectables**. En outre ceci permettrait une amélioration paysagère de la rivière tout en présentant un intérêt hydrobiologique. Il s'agirait d'une restauration des berges (pente, végétation) et du fond (varier l'habitat). Cette action est également à envisager dans les secteurs où l'Alzette à l'air libre a un lit cependant artificialisé (chenal).

La restauration du milieu passe également par un curage du cours d'eau. Mais au vu des analyses effectuées sur les sédiments, nous sortons du cadre habituel. Les teneurs observées en métaux notamment, doivent être précisées en longueur de cours d'eau concerné et en quantité de sédiments à prendre en compte. Une étude plus fine et spécifique aux sédiments de l'Alzette permettrait de mesurer l'ampleur du problème et d'évaluer le coût de la restauration. Les sédiments fortement contaminés comme **celà** semble être le cas, ne peuvent en effet pas être traités de façon classique. Un traitement adapté est à envisager.

Un dernier point non négligeable : le cas des friches industrielles qui semblent réserver des surprises sur leur stock possible de micropolluants : métaux, hydrocarbures, PCB, **HPA...**

Le stock n'est pas connu, ni les possibilités d'apports par lixiviation **notamment**. Ce point serait à **préciser** par une recherche **complémentaire** qui permettrait d'envisager d'éventuelles mesures compensatoires **adaptées** (étanchéification de portions de **site** et traitement des Caux...).